



## Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France

Entre 2008 et 2017, 116 000 emplois salariés ont été créés dans le secteur marchand non agricole en Île-de-France. Durant cette période, le poids des grandes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans l'emploi progresse, au détriment des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (PME). Les ETI constituent la catégorie d'entreprises dont le nombre de salariés a le plus progressé. Cela tient non seulement aux établissements pérennes mais aussi à l'ouverture de nouveaux établissements en Île-de-France, générant un total de 47 000 emplois créés. À ce chiffre, s'ajoute un certain nombre d'emplois provenant de PME dont le développement les a conduites à monter de catégorie. La contribution des grandes entreprises à la croissance de l'emploi salarié s'explique principalement par la croissance externe générée par des rachats, fusions ou acquisitions... Indépendamment de leur catégorie, l'emploi francilien connaît une évolution plus favorable dans les entreprises contrôlées par un groupe français que dans celles appartenant à un groupe étranger.

Jean-Philippe Martin, Lynda Pichard (Insee), Yves Burfin (Crocis de la CCI Paris Île-de-France)

En 2017, 4 millions de salariés travaillent en Île-de-France dans 312 200 établissements employeurs des entreprises du secteur marchand non agricole : un tiers d'entre eux exercent dans des établissements appartenant à des grandes entreprises (GE), plus d'un quart dans les établissements des entreprises de taille intermédiaire (ETI), un quart dans ceux des petites et moyennes entreprises (PME) et le reste dans des microentreprises (hors micro-entrepreneurs) (*Définitions et figure 1*). En raison de la présence dans la région de nombreux sièges sociaux de sociétés à rayonnement international, les établissements des grandes entreprises sont surreprésentés en Île-de-France (33 % de l'emploi salarié contre 26 % en France). À l'opposé, les PME et les microentreprises ne concentrent en Île-de-France que quatre emplois sur dix contre près d'un sur deux en France.

Entre 2008 et 2017, l'emploi salarié total en Île-de-France a augmenté de 3,0 % contre 0,6 % en France. Dans les grandes entreprises et les ETI, cette progression atteint respectivement + 6,3 % et + 9,4 % (contre + 5,1 % et + 7,8 % en France). Dans les PME et les microentreprises, l'emploi a diminué (respectivement - 1,3 % et - 6,2 %), mais la baisse est

moins marquée qu'au niveau national (respectivement - 2,6 % et - 8,7 %). Pour chaque catégorie d'entreprises, l'évolution de l'emploi salarié correspond à la différence entre les effectifs de 2017 et de 2008 (*Pour comprendre*). Cette évolution se décompose en deux effets. Le premier est celui des créations et suppressions d'emplois

### 1 Les établissements des grandes entreprises emploient un tiers des salariés exerçant en Île-de-France

Effectifs salariés et répartition (en %) par catégorie d'entreprises en 2017

|                                     | Île-de-France    |              | France (hors Mayotte) |              |
|-------------------------------------|------------------|--------------|-----------------------|--------------|
|                                     | Effectifs        | Part         | Effectifs             | Part         |
| Microentreprises                    | 615 900          | 15,3         | 2 816 700             | 18,2         |
| Petites et moyennes entreprises     | 1 002 100        | 25,0         | 4 638 800             | 30,0         |
| Entreprises de taille intermédiaire | 1 058 700        | 26,4         | 3 945 200             | 25,5         |
| Grandes entreprises                 | 1 336 100        | 33,3         | 4 082 700             | 26,3         |
| <b>Total</b>                        | <b>4 012 800</b> | <b>100,0</b> | <b>15 483 400</b>     | <b>100,0</b> |

Lecture : les établissements localisés en Île-de-France et appartenant à des grandes entreprises emploient 1 336 100 salariés.

Champ : secteur marchand non agricole, hors intérimaires et micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi.

salariés pour les entreprises qui n'ont pas changé de catégorie (par exemple une PME dont le nombre de salariés serait passé de 30 à 28 ou une micro-entreprise qui aurait fermé ou ouvert). Le second effet est lié aux changements de catégorie des entreprises : par exemple une ETI qui deviendrait une grande entreprise (par croissance de l'emploi, rachat par une autre entreprise, fusion, etc.) et ainsi contribuerait de manière

négative à l'évolution des emplois salariés au sein des ETI et de manière positive à la croissance d'emploi de la catégorie des grandes entreprises.

### Les microentreprises et les PME créent des emplois

Dans la catégorie des microentreprises franciliennes, la variation nette entre les effectifs salariés de 2008 et ceux de 2017

s'établit à - 40 600 salariés (figure 2). Pourtant, les microentreprises ont créé 69 100 emplois durant la période : la hausse de l'emploi des unités implantées de manière pérenne dans la région pendant la période (+ 89 700 emplois) a largement compensé les pertes d'effectifs des établissements ayant ouvert, fermé ou déménagé (- 20 600). Au-delà de ces évolutions internes aux microentreprises, la perte d'emploi constatée

## 2 L'emploi particulièrement dynamique dans les entreprises de taille intermédiaire

Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017 (effectifs)

|                                                                                 | Microentreprises | Petites et moyennes entreprises | Entreprises de taille intermédiaire | Grandes entreprises | Total           |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------|-----------------|
| <b>Solde des emplois créés ou supprimés (1)</b>                                 | <b>69 100</b>    | <b>40 400</b>                   | <b>46 800</b>                       | <b>-40 600</b>      | <b>115 700</b>  |
| <i>Dont Emploi des établissements pérennes</i>                                  | <i>89 700</i>    | <i>63 800</i>                   | <i>4 000</i>                        | <i>-112 700</i>     | <i>44 800</i>   |
| <i>Solde des emplois des établissements entrants et sortants*</i>               | <i>-20 600</i>   | <i>-23 400</i>                  | <i>42 800</i>                       | <i>72 100</i>       | <i>70 900</i>   |
| <b>Variation de l'emploi due aux changements de catégorie d'entreprises (2)</b> | <b>-109 700</b>  | <b>-53 800</b>                  | <b>44 100</b>                       | <b>119 400</b>      | <b>0</b>        |
| <i>Dont Microentreprises</i>                                                    | <i>0</i>         | <i>111 400</i>                  | <i>-500</i>                         | <i>-1 200</i>       | <i>109 700</i>  |
| <i>Petites et moyennes entreprises</i>                                          | <i>-111 400</i>  | <i>0</i>                        | <i>153 400</i>                      | <i>11 800</i>       | <i>53 800</i>   |
| <i>Entreprises de taille intermédiaire</i>                                      | <i>500</i>       | <i>-153 400</i>                 | <i>0</i>                            | <i>108 800</i>      | <i>-44 100</i>  |
| <i>Grandes entreprises</i>                                                      | <i>1 200</i>     | <i>-11 800</i>                  | <i>-108 800</i>                     | <i>0</i>            | <i>-119 400</i> |
| <b>Variation nette (1+2)</b>                                                    | <b>-40 600</b>   | <b>-13 400</b>                  | <b>90 900</b>                       | <b>78 800</b>       | <b>115 700</b>  |

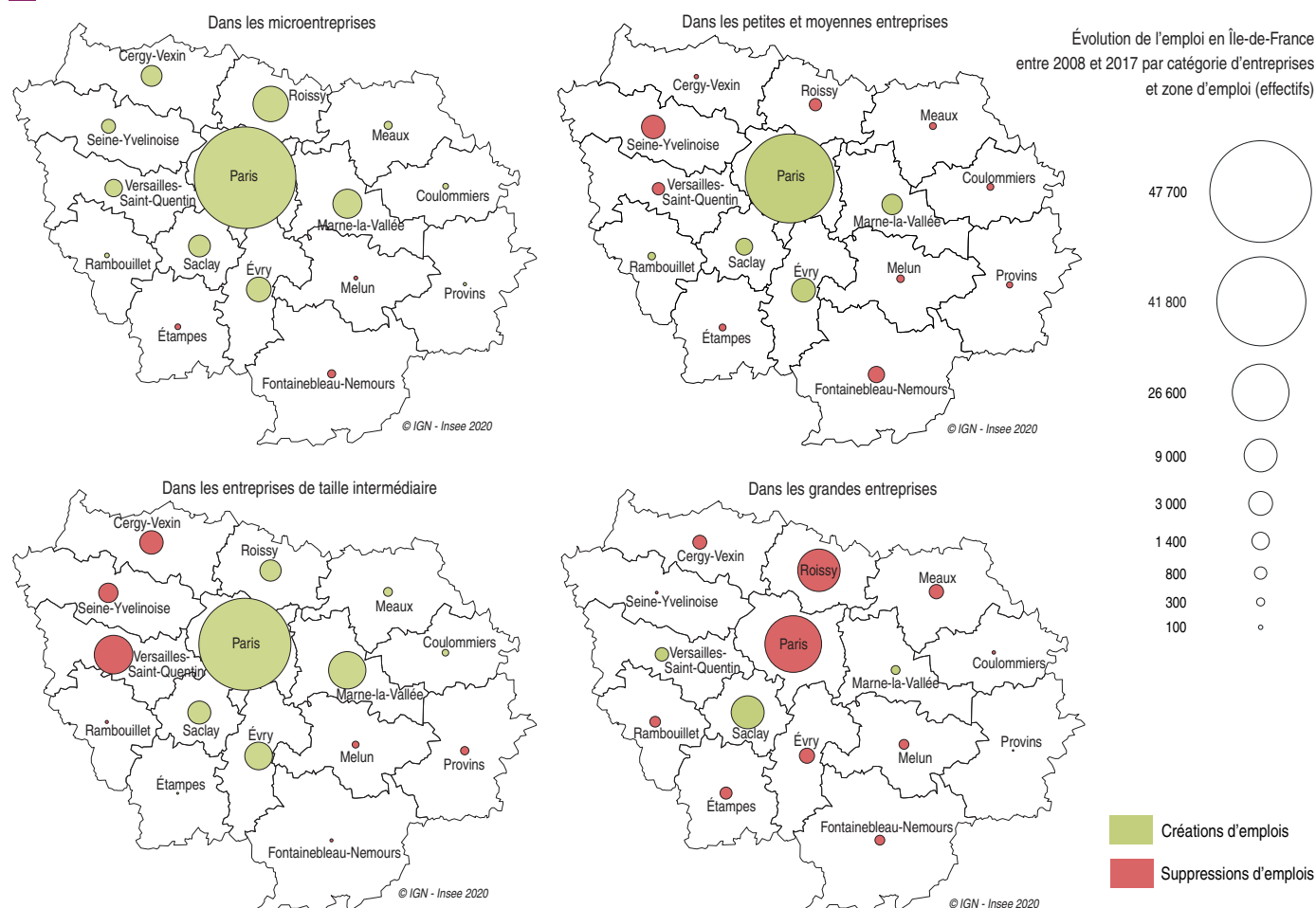
\* Solde comprenant la variation due aux changements de champ d'entreprises (entrées ou sorties du secteur marchand non agricole).

Lecture : entre 2008 et 2017, les entreprises de taille intermédiaire ont créé 46 800 emplois et ont récupéré 44 100 emplois grâce aux changements de catégorie, engendrant une variation nette de 90 900 emplois.

Champ : secteur marchand non agricole, hors intérimaires et micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi.

## 3 L'emploi dans les grandes entreprises est en recul dans la quasi-totalité des zones d'emploi entre 2008 et 2017



Champ : secteur marchand non agricole, hors intérimaires et micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi.

dans la catégorie s'explique par son dynamisme même. En raison de la croissance de leurs effectifs, de nombreux changements de catégorie sont observés (suite au franchissement d'un seuil). Ainsi, 109 700 emplois des microentreprises de la région basculent vers d'autres catégories d'entreprises.

Les variations nettes d'emplois salariés dans les autres catégories d'entreprises peuvent aussi être décomposées de la même façon : entreprises pérennes, démographie, fanchissements de seuil à la hausse ou à la baisse. Ainsi, pour les PME, la variation nette de la catégorie est négative (- 13 400 emplois). Pourtant, elles ont créé 40 400 emplois durant la période, mais les transferts avec les autres catégories sont déficitaires (- 53 800 emplois). En effet, les PME comptent 111 400 emplois issus d'anciennes microentreprises,

mais elles « transfèrent » respectivement 153 400 et 11 800 emplois vers les ETI et les grandes entreprises, en général par croissance externe.

### 90 900 emplois supplémentaires dans les ETI entre 2008 et 2017

Pour les ETI, la variation nette est positive (+ 90 900 emplois) du fait, pour moitié, des créations d'emplois (établissements pérennes et non pérennes) et, pour l'autre moitié, des changements de catégorie. Ainsi, la catégorie des ETI bénéficie de l'apport considérable de 153 400 emplois issus d'entreprises classées auparavant en PME. Celui-ci compense les emplois qui relèvent désormais des grandes entreprises (- 108 800 emplois). Les ETI constituent en outre la seule catégorie où l'évolution est positive à la fois pour les établisse-

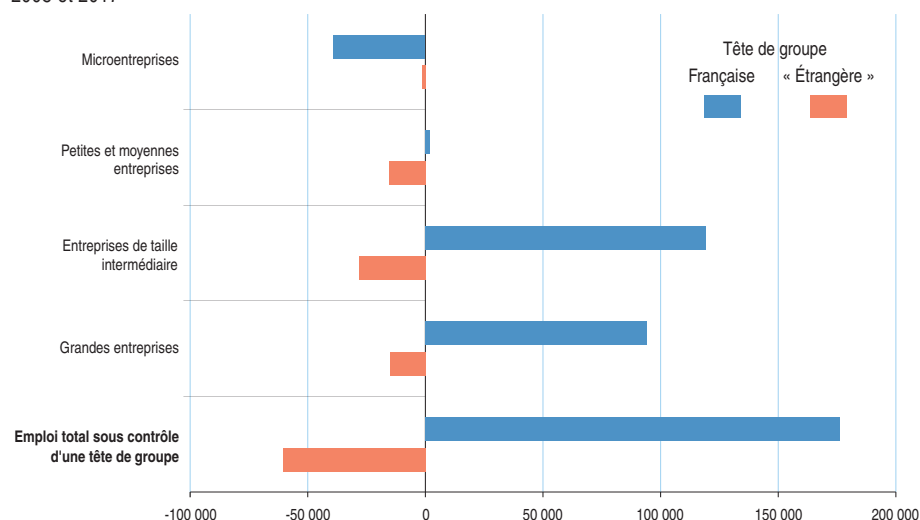
ments pérennes (+ 4 000 emplois) et pour les établissements non pérennes (le solde des entrées-sorties (*Définitions*) est de + 42 800 emplois).

### Les grandes entreprises se développent grâce à l'apport des ETI

Hors prise en compte des changements de catégorie, les grandes entreprises sont la seule catégorie pour laquelle le solde d'emplois est négatif (- 40 600). Cette baisse porte sur le champ des établissements déjà existants (pérennes) ainsi que sur les créations ou fermetures d'établissements (non pérennes). Toutefois, la variation nette d'emplois entre 2008 et 2017 est positive grâce à l'inclusion dans cette catégorie des emplois d'anciennes ETI (+ 108 800 emplois) et, dans une moindre mesure, de ceux des PME (+ 11 800 emplois).

#### 4 L'emploi plus dynamique dans les entreprises contrôlées par un groupe français

Variation de l'emploi (en effectifs) selon la catégorie d'entreprises et la nationalité de la tête de groupe entre 2008 et 2017



Champ : secteur marchand non agricole, hors intérimaires et micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

## Pour comprendre

### Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprises

S'il est relativement aisé de décrire et de comparer, à une date donnée, les grands ensembles d'entreprises, étudier la dynamique de l'emploi par taille d'entreprise est beaucoup plus difficile : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprises). Autrement dit, comment calculer l'évolution de l'emploi suivant la catégorie d'entreprise, elle-même dépendant directement du niveau d'emploi ?

Cette question méthodologique a fait l'objet de nombreuses publications, de chiffres et de débats. Proposée en 1996, la convention dynamique est celle qui a finalement rassemblé le plus d'avis favorables dans les débats entre économistes, car elle ne comporte pas de biais et se justifie économiquement. Elle consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprise.

Ainsi, si une microentreprise compte sept salariés en 2008, et devient une PME de 15 salariés en 2017, deux emplois sont comptabilisés dans les créations d'emplois des microentreprises, et six emplois sont comptabilisés dans les créations d'emplois des PME (le seuil déterminant la limite entre les microentreprises et les PME étant de neuf salariés). En revanche, si une microentreprise de sept salariés est rachetée par une PME, il n'y a ni création, ni suppression d'emploi : il y a un flux de sept salariés des microentreprises vers les PME.

### Paris, Saclay, Marne-la-Vallée et Évry : des zones d'emploi dynamiques

Entre 2008 et 2017, hors changements de catégorie d'entreprises, les zones d'emploi franciliennes (*Définitions*) qui créent de l'emploi sont Paris (+ 106 100), Saclay (+ 15 400), Marne-la-Vallée (+ 13 800) et Évry (+ 7 800). À Paris et Évry, seules les grandes entreprises suppriment des emplois au cours de la période (*figure 3*). À Saclay et Marne-la-Vallée, la dynamique est particulièrement favorable, puisque les hausses des effectifs s'observent dans toutes les catégories d'entreprises. À l'opposé, dans la zone d'emploi de Roissy, 7 600 emplois disparaissent entre 2008 et 2017. En effet, les grandes entreprises, dont Air France et PSA, suppriment 14 900 emplois dans la zone, et les PME 800 emplois. Ces pertes ne sont pas compensées : les hausses dans les ETI (+ 2 300) et dans les microentreprises (+ 5 800) sont insuffisantes.

Dans la plupart des zones d'emploi, les grandes entreprises suppriment des emplois entre 2008 et 2017. La situation est plus contrastée pour les ETI ; c'est dans la zone de Versailles-Saint-Quentin que les suppressions d'emplois pour cette catégorie sont les plus importantes (- 7 600).

### Une croissance de l'emploi portée par les groupes français

En 2017, en Île-de-France, 16 % des emplois dépendent d'entreprises contrôlées par un groupe étranger, soit 4 points de plus qu'au niveau national (12 %). Les grandes entreprises implantées en Île-de-France affichent un poids des groupes étrangers (13,3 %) similaire à celui observé sur l'ensemble de la France (13,6 %). Les ETI correspondent à la

catégorie au sein de laquelle le poids des groupes étrangers en Île-de-France est le plus important, avec trois emplois sur dix concernés.

Entre 2008 et 2017, l'Île-de-France a gagné 115 700 emplois dans le secteur marchand non agricole (+ 3,0 %). La contribution est toutefois totalement différente selon que le groupe d'appartenance de l'entreprise est français ou étranger : les entreprises appartenant à un groupe français en 2017 comptabilisent 176 200 emplois de plus qu'en 2008 ; celles contrôlées par un groupe étranger en comptent 60 500 de moins (figure 4).

Quelles que soient les catégories auxquelles ils appartiennent, les emplois des entreprises contrôlées par un groupe étranger sont moins nombreux en 2017 qu'en 2008. Concernant les groupes français, les évolutions du nombre d'emplois diffèrent selon la catégorie d'entreprise : - 6,0 % pour les microentreprises, quasi-stabilité pour les PME, + 19,3 % pour les ETI et + 8,8 % pour les grandes entreprises.

Ainsi, entre 2008 et 2017, l'emploi en Île-de-France a progressé de 119 200 dans les ETI dépendant d'un groupe français alors que, dans les ETI dépendant d'un groupe étranger, l'emploi est en recul de 28 300. Les ETI françaises implantées en Île-de-France ont ainsi été particulièrement dynamiques, créant 72 100 emplois : 37 200 emplois par l'intermédiaire des établissements déjà existants et 34 900 grâce aux nouveaux établissements (solde entrées-sorties).

Durant la même période, les ETI appartenant à des groupes étrangers ont supprimé 25 200 emplois en Île-de-France, du fait de baisses (- 33 200) dans les établissements pérennes qui n'ont pas été compensées par les hausses (+ 8 000) dans de nouveaux établissements. À noter que ces ETI dépendant d'un groupe étranger sont définies comme tel uniquement d'après leurs caractéristiques sur le périmètre français : en effet, il s'agit souvent de grands groupes à dimension internationale dont l'envergure réelle au niveau mondial les rapproche davantage du profil des grandes entreprises. ■

## Sources

Les données proviennent de celles sur la démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique entre établissements...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources **Clap** (2008 à 2015) et **Flores** (à partir de 2016) et d'informations sur les entreprises issues de la source **Lifi** (liaison financière). D'importants travaux méthodologiques ont été réalisés pour traiter les ruptures de séries et pour gérer au mieux les continuités économiques qui ont impacté des grands groupes (SNCF, La Poste...). L'objectif de cet investissement est d'obtenir une approche économique de la démographie des établissements en essayant de minimiser les effets administratifs.

Exemple : un établissement de 50 salariés déménage du centre-ville en banlieue pour se développer, et embauche 20 salariés supplémentaires :

- dans une analyse par SIRET, ce mouvement est comptabilisé en transfert sortant avec une disparition de 50 salariés, et en transfert entrant avec une création de 70 salariés, soit un solde de + 20 salariés ;
- d'un point de vue économique, dans la mesure où l'établissement ne quitte pas la zone d'étude (zone d'emploi), on estime qu'il s'agit d'une entité économique pérenne qui s'est agrandie de 20 salariés.

Le champ sectoriel est le champ marchand non agricole, les intérimaires ne sont pas pris en compte. Les micro-entrepreneurs sont exclus du champ.

Les données utilisées dans cette étude permettent d'obtenir des évolutions d'emploi à des niveaux géographiques fins, en disposant d'informations précises sur les établissements et leur entreprise. Cependant, à l'Insee, la référence sur l'emploi et ses évolutions est la source sur les « estimations d'emplois localisés ». Des écarts peuvent apparaître entre les deux sources : ils s'expliquent par des différences de champ et surtout par la prise en compte des intérimaires dans les estimations d'emplois.

## Définitions

**Catégories d'entreprises** : quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique, les petites et moyennes entreprises dont les microentreprises ; les entreprises de taille intermédiaire ; les grandes entreprises.

### Comment sont définies les quatre catégories d'entreprises ?

|                                     | Critères d'appartenance |                                      |                           |
|-------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
|                                     | Nombre de salariés      | Chiffre d'affaires annuel (en euros) | Total du bilan (en euros) |
| Microentreprises                    | < 10                    | et < 2 000 000                       | ou < 2 000 000            |
| Petites et moyennes entreprises     | < 250                   | et < 50 000 000                      | ou < 43 000 000           |
| Entreprises de taille intermédiaire | 250 à 4 999             | et < 1,5 milliard                    | ou < 2 milliards          |
| Grandes entreprises                 | ≥ 5 000                 | ou > 1,5 milliard                    | ou > 2 milliards          |

Sources : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores.

**Solde entrées-sorties** : pour chaque catégorie d'entreprise, il s'agit :

- pour la partie « entrées », des emplois issus des créations d'établissements dans la zone d'étude, mais également des reprises, réactivations, et transferts d'établissements entrant dans la zone ;
- pour la partie « sorties », des emplois qui ont disparu suite aux fermetures d'établissements, mais également via les transferts sortants de la zone d'étude.

**Zone d'emploi** : c'est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016.

Insee Île-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :  
Marie-Christine Parent  
Rédactrices en chef :  
Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

Crédits photos :  
Phovoir et Denis Sutton/RATP  
ISSN 2416-8149  
© Insee 2021

## Pour en savoir plus

- Bacheré H., Mirouse B., « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », *Insee Première* n° 1839, février 2021.
- Fauret C., Lebeauvin F., « Les nouvelles zones d'emploi franciliennes : principalement métropolitaines ou résidentielles », *Insee Analyses Île-de-France* n° 120, septembre 2020.
- Calvier C., Chevrot J., Le Priol M., Petit T., Pichard L., « 620 000 emplois franciliens dépendent d'un groupe étranger », *Insee Analyses Île-de-France* n° 74, novembre 2017.